



Journée de sensibilisation - ROB

« Formation Remplaçant Occasionnelle Bénévole »

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif. Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées.



Public :

- Tous les licenciés EPG

Prérequis :

- Être licencié à la FFEPGV
- Être âgé de 18 ans minimum
- Pratiquer régulièrement des séances de gymnastique volontaire
- Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président



Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation ? Contactez-nous ! Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



Objectifs :

- Concevoir et conduire des séquences d'animations (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe.
- Vivre une séance type et appréhender sa structuration
- Faire part des séquences préparées et conduites en association
- Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité



Contenus pédagogiques :

- Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- La sécurité des pratiquants (organisation ; placements ; intensité)
- Règlementation sportive
- Exemples de situations motrices accessibles et dynamiques
- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain.

Moyens et outils pédagogiques :

- Fiches pratiques
- Play List
- Présentation Power Point
- Supports Vidéo



Équipe d'encadrement :

- Formatrices EPGV habilitées :
Dominique Meurant
Pascale Honthâas (pour le 35)



Modalités de validation :

- Feuilles de présence.
- Fiche d'émargement.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Modalités de certification :

- Attestation de présence



Certificat :

- Attestation fédérale "Remplaçant Occasionnel Bénévole"



Points forts :

- Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur.

Pour aller plus loin :

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation : CQP ALS option AGEE

Volume Horaire :

7 heures de formation en centre



Dates et lieux de formation

Samedi 7 février – Rennes
Samedi en Mars – Dept. 29/56

Frais d'inscription et frais pédagogiques :

Pris en charge par le Coreg EPGV Bretagne

Les frais de transport, de repas et d'hébergement sont à la charge du stagiaire